



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 3 JUILLET 2020 A 17H00

ATRIUM DE CHAVILLE
Salle Louvois



En application des dispositions de l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, ce Conseil se tiendra sans public.
Néanmoins, le public sera autorisé à en suivre le déroulement dans la salle de spectacle Robert Hossein de l'Atrium dans la limite de 300 personnes.
Une retransmission des débats sera par ailleurs assurée en direct sur Facebook, la chaîne You Tube et le site Internet de la Ville.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Installation des conseillers municipaux
- 2/ Nomination d'un secrétaire de séance
- 3/ Election du Maire
- 4/ Détermination du périmètre des quartiers de la Commune - Création de conseils de quartier
- 5/ Détermination du nombre des adjoints au Maire - Fixation du délai imparti pour déposer les listes de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire
- 6/ Election des adjoints au Maire
- 7/ Lecture de la charte de l'élu local et remise de la charte et des conditions d'exercice des mandats locaux
- 8/ Etablissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest » - Election de trois conseillers territoriaux
- 9/ Etablissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest » - Commission locale d'évaluation des charges territoriales - Désignation des représentants du Conseil municipal
- 10/ Métropole du Grand Paris - Commission locale d'évaluation des charges transférées - Désignation des représentants du Conseil municipal
- 11/ Métropole du Grand Paris - Commission consultative de l'énergie - Désignation du représentant du Conseil municipal



Jean-Jacques GUILLET
Maire sortant